

## Immigration : le patronat plutôt satisfait

« Immigration de travail : l'accord prudent des employeurs », titre L'Opinion, qui revient sur les annonces d'Olivier Dussopt et Gérard Darmanin. A priori, les employeurs sont plutôt satisfaits. « C'est un sujet important qui mérite une concertation avec les partenaires sociaux, comme vous le proposiez cet été. Nous y sommes toujours prêts », a tweeté Geoffroy Roux de Bézieux. Si la réponse est positive, elle se fait retenue : le président du Medef regrette des annonces qu'il estime précoces. Sur le fond, les milieux patronaux ne peuvent que se réjouir de cette aide, le recrutement étant devenu très difficile dans certains métiers. Les employeurs semblent prêts à satisfaire l'une des demandes formulées par Olivier Dussopt : permettre aux employés de prendre des cours de français durant leur temps de travail. Les autres contreparties avancées par le ministre seront probablement discutées dans le cadre de la concertation : les organisations professionnelles devront répondre à « plusieurs questions : que faites-vous en termes d'accès au logement, de formation et de reconnaissance des qualifications professionnelles », lance Olivier Dussopt dans Le Monde. Un spécialiste du travail souligne : « Aujourd'hui, les travailleurs étrangers, dans le bâtiment par exemple, peuvent rester manœuvres alors qu'ils ont acquis des compétences de coffreur ou de conducteur d'engins. » La formation n'en finit pas d'être une question cruciale pour les travailleurs venus de l'étranger comme pour les autres. « Elle se pose aussi pour les chômeurs indemnisés par Pôle emploi, nous devons travailler sur le duo formation-indemnisation », souligne un employeur qui n'oublie pas la réforme à venir de l'assurance-chômage. « Agriculture : la main-d'œuvre étrangère vue d'un bon œil », titre également L'Opinion, soulignant que le projet des ministres est observé avec attention par la FNSEA, qui espère être consultée dans l'élaboration d'une prochaine loi. (L'Opinion, p.3)

En bref, La Croix rapporte que le ministre a indiqué que des concertations seront ouvertes « dès le mois de novembre » avec les partenaires sociaux pour réviser la liste des métiers en tension. (La Croix, p.9)